

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21617 - 80ÈME ANNÉE

Pas de trêve politique dans les jours à venir



Le Président Emmanuel Macron, qui n'a toujours pas nommé de Premier ministre cinq semaines après les législatives, semble peu pressé de franchir le pas, même si la pression s'accroît.

Les Jeux Olympiques ont pris fin, sonnant le glas de la trêve politique. Emmanuel Macron va devoir se décider. Cependant, aucune information dans l'emploi du temps du chef de l'Etat, en vacances au fort de Brégançon, ne laisse présager un quelconque changement politique à la fin des Jeux de Paris.

Selon un proche du président, cité par l'Agence France Presse, Emmanuel Macron "réfléchit encore". Pendant ce temps, le gouvernement démissionnaire de Gabriel Attal continue d'expédier les affaires courantes, sans aucune visibilité sur la fin de sa mission.

Un potentiel conseil des ministres avait été évoqué, mais celui-ci ne devrait pas avoir lieu. "Celui qui vous dit qu'il a des échos est soit un menteur, soit un affabulateur", a précisé un membre du gouvernement.

Signe qu'Emmanuel Macron va décider seul.

Cependant, certains experts estiment que la période qui s'ouvre avant les Jeux paralympiques (28 août-8 septembre) devrait permettre une sortie de crise après la dissolution ratée de l'Assemblée nationale qui n'a débouché sur aucune majorité stable.

"Il ne faut pas jouer la montre. Le président a consulté, a vu beaucoup de monde. Il doit décider, choisir une stratégie", a lancé un cadre du camp macroniste qui espère un Premier ministre "avant le 25 août".

"La pression interne va être assez forte car il va bien falloir sortir un budget" en septembre, a souligné une source ministérielle à l'AFP, qui s'interroge toutefois sur la tentation de surfer encore un peu sur "l'état de grâce des Jeux".

Cependant, à la fin les Français doivent "sentir que leur vote se concrétise", a précisé un membre du camp du président, où certains misent sur une annonce autour du 20 août. Emmanuel Macron a renvoyé à la fin de la "trêve olympique", soit la "mi-août" pour nommer, "en fonction des discussions", un Premier ministre susceptible de bâtir une majorité large et stable.

Toutefois, les discussions engagées entre les macronistes et la Droite républicaine avancent. Tandis que les socialistes, susceptibles de faire l'appoint, restent encore attachés à l'alliance du Nouveau Front populaire, qui revendique Matignon après être arrivée en tête au second tour des législatives.

Emmanuel Macron a estimé de son côté

qu'un tel gouvernement, alliant gauche modérée et Insoumis, serait renversé et poursuit ses consultations pour tenter de trouver une majorité plus solide autour du bloc central.

Xavier Bertrand, Michel Barnier, Jean-Louis Boorlo à droite, Bernard Cazeneuve à gauche sont les noms qui reviennent avec insistance. Toutefois, le camp macroniste ne peut pas prétendre à Matignon après son échec cuisant aux législatives. *"Ce ne serait pas aberrant qu'on finisse sur un de ces noms-là. Ils sont légitimes. Après, une surprise n'est jamais à exclure"*, a indiqué un proche du président.

Le nouveau Premier ministre une fois nommé, devra conclure à la fois un *"contrat de gouvernement"* et un casting gouvernemental. *"Soit un nom est en tête depuis 15 jours, la personne est au courant et elle a eu le temps d'avancer en sous-main. Dans ce cas en 48 heures, le gouvernement peut être nommé"*, a indiqué un conseiller ministériel. *"Soit la réflexion est encore en cours à Brégançon et le Premier ministre nommé va œuvrer à partir d'une feuille blanche. Ce qui peut durer"*, avertit-il.

Le mercure grimpe en France pour la clôture des JO

Après les fortes pluies lors de la cérémonie d'ouverture, Paris doit faire face à un coup de chaud pour la clôture des Jeux olympiques. La France a connu le 11 août une nouvelle vague de chaleur avec jusqu'à 40°C dans le Sud-Ouest et 25 départements en vigilance orange canicule.

Météo-France avait annoncé que les Pyrénées-Orientales, l'Aude et l'Hérault seraient redescendus en vigilance jaune à 06H00, ce lundi. Après un épisode caniculaire dans le Sud-Est, voilà le reste du pays est confronté à une poussée de températures jusqu'au 12 août, avec 58 départements placés en vigilance jaune, de

la Bretagne à l'Alsace en passant par la région parisienne.

Météo-France prévoit des températures maximales proches de 30°C partout, avec des pointes à 36/38°C dans le Sud-Est et au sud de la Loire, des températures supérieures à 33/34°C au sud d'une ligne Caen/Nancy. Et les 40°C seront probablement atteints dans le Sud-Ouest, le long d'un axe Landes/Charentes.

"On pourrait s'approcher de certains records du côté de la Nouvelle-Aquitaine, et notamment (...) près des côtes atlantiques", a expliqué à l'Agence France Presse, François Gourand, prévisionniste de Météo-France. Ce dernier a ajouté que ces vagues de chaleur *"ont tendance à être plus longues, plus intenses et souvent plus fréquentes"*.

A Bordeaux, un record de chaleur pourrait être enregistré au cours du mois d'août (40,7°C en 2003), voire le record absolu dans la cité girondine, à 41,2°C en 2019. Les 40°C ont presque été atteints le 10 août à Cadenet (Vaucluse), avec 39,8°C, ou à Carcassonne (Aude), 39°C, a indiqué Météo-France.

Lors de la première vague de chaleur de 2024, survenue fin juillet, le ministère de la Santé a annoncé le 10 août activer son numéro vert *"canicule"*, qui permet d'obtenir des conseils *"pour se protéger et protéger son entourage"*. Et les municipalités ont aussi pris des mesures pour protéger leurs populations.

Météo-France a évoqué un *"épisode caniculaire non exceptionnel mais assez durable"*, qui se poursuivra sur une partie du pays en début de semaine. Le 12 août, un *"pic de chaleur"* est attendu en journée *"sur le centre et l'est du pays, avec des températures très élevées au-dessus de 35°C"*. À Paris, le thermomètre pourra atteindre les 38°C.

Météo-France a placé le 11 août en *"risque élevé"* d'incendie huit départements de la

moitié sud de la France, de la Gironde au Var en passant par la Haute-Garonne ou encore le Gard.

Selon les experts, le changement climatique d'origine humaine augmente la sévérité et la fréquence des canicules, mais aussi leur précocité ou leur survenue tardive.

En France, on observait avant 1989 "en moyenne une vague de chaleur tous les cinq ans", alors que "depuis 2000 elles se produisent à une fréquence annuelle", a précisé Météo-France.

+18% de Réunionnais concernés par le surendettement

Avec l'inflation, de plus en plus de ménages se retrouvent en difficultés financières et en situation de surendettement. Le nombre de ménages a fortement augmenté en 2023, atteignant des niveaux inédits depuis 10 ans.

Au premier trimestre 2024, le nombre de personnes concernées augmente de 18% par rapport à 2023. Cependant, depuis le début de l'année, 796 personnes ont déposé un dossier de surendettement sur l'île. Un nombre en constante augmentation depuis plusieurs années.

"Le nombre de dossiers de surendettement déposés est en nette hausse en 2023 (+13 %, soit 1 331 dossiers contre 1 176 un an auparavant) après avoir reculé en 2022 (-2 %), dépassant ainsi le niveau atteint en 2019", a expliqué sur Zinfos974 le directeur régional de l'ledom, Philippe La Cognata.

La Commission de surendettement n'avait pas enregistré un tel chiffre depuis 10 ans. Cette situation s'explique par la mauvaise conjoncture économique actuelle, doublée d'une inflation persistante. L'institut d'émission des départements d'outre-mer



(IEDOM), qui gère les dossiers de surendettement, s'attend à gérer 1500 problématiques d'ici la fin de l'année 2024.

"C'est du jamais vu. On est aujourd'hui à 30% au-dessus du niveau de 2019 qui est l'année de référence. On voit bien que la période d'inflation fait des dégâts parmi nos concitoyens les plus fragiles" a expliqué Philippe La Cognata, Directeur de l'IEDOM Réunion.

La Réunion représente plus de la moitié des dossiers de surendettement déposés dans l'ensemble des Outre-mer, avec 2.619 dossiers ont été déposés. Le montant total des dettes contractées par ces ménages surendettés atteint 32,9 millions d'euros, soit près de 16.000 euros par dossier.

"À La Réunion, la dette globale des dossiers de surendettement se compose principalement de dettes financières (69 % de l'endettement total), suivies des dettes ou arriérés de charges courantes (loyers, impôts, etc., pour 16 %)", a souligné le directeur.

Les personnes les plus touchées sont les femmes, elles représentent 55% des dossiers, 30% d'entre elles ont 1 ou plusieurs enfants à charge. Les dettes sont principalement liées à des prêts à la consommation, suivis par l'immobilier.



Alon anparl ankor in kou l'akor scéléra l'ané 1969

Mézami néna inn-dé somenn la CGPER la soulèv lo ka bann plantèr kann La Rényon é koman la fé pou ariv in sityassion konmsa. Sak i vé konète lo fin fon dann sète istoir-la i pé alé dsi Témoignages é mi promé azot zot sar étoné.

Etoné pou kossa ? Pars nou la zamé vi, dann noute listoir, in profèssion fé roul ali dann la farine konm bann plantèr kann La Rényon lété roulé, é sa la éspass an trépé d'tan. In l'ané , lané 1969, é l'afèr té fé.

Kossa l'ariv l'ané-la? Bann plantèr roprézanté par in sèl sindika La Fédécane la désside, pou lo bien bann plantèr natirèlman, sign in l'akor avèk bann zizinyé : toute suite noute zoinal Témoignages, noute parti kominiss, épi bann plantèr la CGPER é zot komité d' sirvi la nonm sa bann « z'akor scéléra » é pou ète scéléra zot lé scéléra pou vréman.

D'in koté l'avé bann zizinyé, dann l'ote bor l'avé La fédécane- avec Ferrand, Virapoullé la sign lo l'akor 1969..Avansa l'avé in partaz dè tyèr, pou lo plantèr- in tyèr pou lizinyé. Sa i vé dir toute bann produi kissoi lo sik, kissoi lalkol, kissoi la mélasse, kissoi la bagasse, kissoi lékime lété partazé rante plantèr épi izinyé. Dann tan-la bann plantèr té viv avèk zot travaye.

Avèk so lakor scélérat lo plantèr i vann son kann in sèrtin pri- a diskité avèk lizinyé- é

lo détyèr-in tyèr té antéré. A partir d'la, si na pwin l'ède lo gouvèrman lo plantèr i gingn pi sa vi dann son kann, li gingn pi nourri son famiye... Mèm si la désside vann azot la tèr é si zour pou landmin zot lété propriyètèr - pi kolon ni fèrmyé. Propriyètèr ? Sa in gran zafèr sa par s lété zot rèv mé zot téi gnor sa lété galùman zot kochmart :

Propriyètèr oui, mé avèk lobligassion plante kann konm kiltir obligatoir é diversifyé dsi lo dzyèm solman zot propriyété. Propriyètèr oui mé san pouvoir fèr in kaz dsi zot tèr, ni pou zot, ni pou zot zanfan. Pou fèr in kaz téi fo ashète la tèr or-d'pri é avèk ki ? Avèk bann gro plantèr l'avé konsèrv bann tèr i pé pa planté. Si tèlman krédi-agrikol la fé son bèr ladan, banngro plantèr la fé zot bèr ladan épi wala zot kapitalist finanssyé é lo bann plantèr ni pé dir zot lé « *potansyéman* » ruiné.

L'avé 24000 plantèr d'kann lané 1969, é zordi i rèss mèm pa troi mil (2700 d'aprè sak mwin la antann dann télé)-2700 shèf d'antropriz, père épi mèr d'famiy an sursi d'larzan... Zordi i parl trap la sékirité alimantèr mé ni konpran bien sa sé pou kozé, arienk pou fé bate la lang é dann sète afèr bann plantèr déza roulé dann la farine la bézoin é konm i di : « *Sha shodé la pèr lo fré !* »

A bon antandèr salu !

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année
Directeur de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re
Site Web: www.temoignages.re
Tél : 02 62 55 21 21
Publicité: publicite@temoignages.re
CPPAP: 0916Y92433